**Zeitschrift:** Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

**Herausgeber:** Comité International de la Croix-Rouge

**Band:** - (1989)

**Rubrik:** Ressources humaines

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 11.12.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Ressources humaines

En 1989, pour accomplir le mandat et les objectifs de l'institution en faveur des victimes de conflits, les ressources humaines du CICR sur le terrain représentaient une moyenne de 591 collaboratrices et collaborateurs répartis au travers de 48 délégations dans le monde. Ce personnel était secondé par une moyenne de 4 055 collaborateurs locaux.

Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont mis à disposition du CICR une moyenne de 145 collaboratrices et collaborateurs, qui ont participé à de nombreuses actions spécifiques sur le terrain en raison de leur spécialisation dans les domaines médical, paramédical ou technique.

A Genève, au siège du CICR, il a été recensé une moyenne de 631 collaboratrices et collaborateurs, dont la majeure partie est attachée à des tâches de soutien direct aux activités opérationnelles.

#### Recrutement et formation

Compte tenu de l'augmentation des activités du CICR, la division du Recrutement a procédé à l'engagement de 333 personnes, dont 259 destinées au terrain (119 délégués, 36 médecins, 38 spécialistes paramédicaux, 17 administrateurs, 22 secrétaires, 27 spécialistes techniques) et 74 destinées au siège.

La division de la Formation a organisé de nombreux cours de formation de base, de perfectionnement et de formation complémentaire à l'intention de l'ensemble des collaborateurs. Ces cours ont bénéficié à 851 personnes. A l'intérieur de l'institution, elle a mis sur pied des cours pour les délégués et le personnel médical (315 participants), les cadres et les futurs cadres (67), les administrateurs (46), les secrétaires (61), les utilisateurs de l'informatique (157).

A l'extérieur, elle a organisé des cours de perfectionnement à l'intention des collaborateurs dans les domaines suivants: recrutement, gestion de personnel, lecture active, expression orale, finances (61), ainsi que dans le domaine linguistique (144).

### Gestion des ressources humaines

Le CICR a simplifié les règles et les procédures pour la gestion des postes; l'établissement de critères de classification par filières doit permettre une meilleure approche du parcours professionnel souhaitable pour les collaborateurs au sein de l'institution.

Dans le cadre strict de sa politique de rémunération, le CICR a été conduit à réadapter progressivement les salaires des collaborateurs des classes inférieures, afin de maintenir une comparaison acceptable avec le marché suisse et genevois de l'emploi pour 1990.